

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-422481

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5960 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FAIKI ABDELAZIZ

Date de naissance : 11/02/1962

Adresse : 31, Rue 17 SEKILIA (1) oufouj

Tél. : 0667015273 Total des frais engagés : 66910 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr BENABDELJALIL M. NAILA
PSYCHIATRE-PSYCHOTHERAPEUTE
77, rue du Prince Moulay Abdellah
Tél. 022.88.01.10 CASABLANCA

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25 juil 2019

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : FAIKI Lam yaa Fahifatalite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 26/07/19

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 Juil 2019	S	1400 DH		INP : 0916100510 Dr BENABDELLALIL M. Najib PSYCHIATRE-PSYCHOTHERAPEUTE 77, rue du Prince Abdallah Tél. 02 88 42 88 00 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BENKIRANE Sanaa BENKIRANE Casablanca 104 Bd de Paris Casablanca Tel. 0522 275528	25/7/19	176,75 + 83,70 260,45

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				11111111
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H 25533412 00000000 35533411	G 21423552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

د. محمد نجيب بن عبد الجليل
الشخصي في الامراض النفسية - العقلية
Dr. M. Najib BENABDELJALIL
PSYCHIATRE - PSYCHOTHERAPEUTE

Casablanca, le

25 JUIL. 2019

Dr BENABDELJALIL M. Najib
PSYCHIATRE - PSYCHOTHERAPEUTE
77, rue du Prince Moulay Abdellah
Tél.: 05 22 88 01 10 - CASABLANCA

ID : 626210
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 83,70 DH
6 118001 140237

ID : 626210
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 83,70 DH
6 118001 140237



6 118001 030071
Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93,00 DH



93,00
25
(176,70) + 83,70 = 260,40
زنقة الأمير مولاي عبد الله بحثرة للايواقوت، الدار المختار، المأقفل، 05 22 88 01 10
Dr BENABDELJALIL M. Najib
PSYCHIATRE - PSYCHOTHERAPEUTE
77, rue du Prince Moulay Abdellah
Tél. 05 22 88 01 10
77, Rue Prince My Abdellah et Angle Bd. Lalla Yacoub, Casablanca - Tél. 05 22 88 01 10